

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Sepulchre Sarah ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours doit se composer de trois parties, se renvoyant l'une à l'autre de manière complémentaire : <ul style="list-style-type: none"> • une histoire critique des principaux auteurs du domaine de la sociologie de la culture et du domaine des cultural studies ; • une mise en perspective de manière critique de cette histoire ; • la réalisation d'une étude de cas d'une pratique culturelle.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Ce cours propose une introduction aux principales théories d'analyse du champ culturel, en s'inspirant des recherches en sociologie de la culture et dans le domaine des "cultural studies". Il doit présenter les différents auteurs et les courants majeurs des modèles théoriques et méthodologiques d'analyse des productions culturelles du XXe et du XXIe siècle, dans une perspective critique, sans négliger quelques études de cas, afin de donner aux étudiants la capacité d'analyser par eux-mêmes de manière critique toutes les démarches et les productions culturelles anciennes et contemporaines.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation est continue puisque les étudiant-e-s sont amené-e-s à produire un travail (divisé en plusieurs livrables échelonnés dans le semestre) en binôme ou trinôme. Le travail (et ses livrables intermédiaires) a pour objectif d'appliquer les méthodes et les théories issus des études de genre afin d'analyser une pratique culturelle et médiatique. Un oral en session sera organisé autour de ce travail.</p> <p>En fonction du nombre d'étudiant-es, il est possible qu'une séance de monitorat soit organisée afin d'accompagner le travail.</p> <p>Pour la seconde session, les étudiant-e-s devront remettre un travail suivant des consignes identiques à celui de la première session. La différence est que les étudiants ne bénéficieront pas du suivi apporté durant le cours ou des remarques de leurs pairs et de la professeure sur la progression de leur travail. Les aides à la constitution du travail, comme un éventuel monitorat, ne sera pas organisé pour la seconde sessions. Ce travail de deuxième session sera développé individuellement. Cependant, si l'étudiant-e n'a pas participé aux travaux du semestre, certaines cotes ne pourront pas être rattrapées. En effet, la cote du travail final n'écrase pas toutes les cotes du semestre.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours est composé de plusieurs types de séances.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Séance introductive : présentation du cours et du thème annuel (il n'y en a pas toujours), des objectifs, du calendrier, du mode d'enseignement, de l'évaluation. 2. Exposés théoriques (par exemple : le genre et les études de genre, les médias comme technologie de genre, les approches quantitatives, les approches qualitatives, le stéréotype, le male gaze...). J'essaie qu'elles soient interactives, notamment en vous invitant à donner des exemples de ce qui est présenté. Il est possible que certaines séances soient organisées sur le mode de classe inversée (la matière aura été déposée sur Moodle au préalable). Il est possible que nous accueillions des invité-es. 3. Si le nombre d'étudiant-es le permet, séances de travail ou de présentation des étudiants : en fonction de l'avancée du travail (qui est lancé rapidement durant le semestre), vous travaillez en plus petit-groupe, vous présentez des avancés d'analyse en auditoire, etc... <p>L'organisation concrète du cours dépend largement du nombre d'étudiant-es. On s'organisera durant les premières séances du cours.</p>
Contenu	<p>Le cours comporte plusieurs parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une présentation générale des études de genre et des notions de base (genre, sexe, binarité, patriarcat, queer studies, etc.) ainsi qu'une présentation des recherches en études de genre dans le champ de la culture médiatique et populaire.

	2. Un parcours parmi les différentes méthodes et perspectives d'analyse de la culture médiatique et populaire, par exemple (cela peut être ajuster d'années en années) : analyses quantitatives, analyses qualitatives (stéréotypes), auctorialité, focalisation (et male gaze), les rapports de pouvoir à l'œuvre.
Ressources en ligne	La page Moodle du cours comprend le descriptif du cours, l'agenda, les powerpoints projetés au cours, les documents liés au cours, éventuellement les vidéos du cours, des lectures complémentaires, des espaces de groupe, les consignes du travail et les espaces de dépôt.
Bibliographie	Elle est évolutive en fonction du thème ou de l'actualité de l'année, des cas étudiés par les étudiants. Elle est diffusée sur Moodle.
Autres infos	<p>UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE</p> <p>L'objectif du cours est d'amener les étudiant-es à être capables de développer une perspective genre dans leurs analyses de la culture médiatique et populaire. Dès lors, il est important que les travaux soient conçus, préparés et rédigés par les étudiant-es. Le recours aux intelligences artificielles est donc limité. Il est interdit de l'utiliser pour générer le contenu des analyses et leur rédaction. Les étudiant-es peuvent par contre les utiliser dans des phases d'explorations, pour sélectionner un corpus (par exemple en demandant quels sont les épisodes d'une série les plus appropriés), afin de collecter des sources scientifiques (qui seront ensuite lues et synthétisées par les étudiant-es). L'utilisation de l'intelligence artificielle comme aide linguistique (amélioration de l'orthographe, correction grammaticale, recherche de synonyme...) est également autorisée. Les travaux remis devront être personnels et se conformer à l'éthique scientifique (cf. le RGEE et les balises ESPO pour l'utilisation de l'intelligence artificielle par les étudiant-es de ESPO).</p>
Faculté ou entité en charge:	COMU

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	5		
Master [120] en communication multilingue	MULT2M	5		
Master [120] en communication	CORP2M	5		
Master [120] en sciences et technologies de l'information et de la communication	STIC2M	5		
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI2M	5		
Master [60] en information et communication	COMU2M1	5		
Master [120] en sociologie	SOC2M	5		
Master [120] en histoire	HIST2M	5		
Master de spécialisation en études de genre	GENR2MC	5		
Master [120] en sciences psychologiques	PSY2M	5		
Master de spécialisation en cultures visuelles	VISU2MC	5		
Master [120] en éthique	ETHI2M	5		
Master [120] en philosophie	FILO2M	5		
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI2M1	5		
Master [120] en journalisme	EJL2M	5		
Master [120] en enseignement section 4 : sciences sociales	SSOL2M4	5		